

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2013

Membres électeurs: 35
Membres électeurs présents :
Pouvoirs :
Vote : - Pour :
- Contre :
- Abstention :

DÉLIBÉRATION N° 2013/ 10

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2013

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

- VU** l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;
- VU** le règlement intérieur du Comité de bassin ;

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 6 septembre 2013

Le Président du Comité de bassin Réunion

Daniel ALAMELOU

